
Faits marquants de 2010-2011

2010

Janvier

Novartis annonce son intention d'obtenir la propriété pleine et entière d'Alcon, Inc. en finalisant d'abord l'accord passé en avril 2008 avec Nestlé S.A. en vue d'acquérir une participation majoritaire de 77% dans le leader mondial de l'ophtalmologie, puis de procéder à une fusion-absorption de la participation minoritaire restante de 23%.

Janvier

Février

Novartis obtient les droits exclusifs sur DEB025, un agent antiviral en phase IIb de développement, en tant que traitement potentiellement premier de sa classe contre l'hépatite C.

Février

Mars

Novartis termine avec succès une transaction en trois tranches s'élevant à USD 5 milliards sur le marché obligataire.

Mars

Avril

Sandoz annonce l'acquisition d'Oriel Therapeutics. Conclue en juin, celle-ci permet à Sandoz d'obtenir les droits sur un portefeuille de produits respiratoires ciblés sur l'asthme et la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Avril

Juin

Le Comité consultatif de l'Administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments (FDA) recommande à l'unanimité d'autoriser *Gilenya*, le produit expérimental de Novartis, pour traiter la sclérose en plaques cyclique.

Juin

Juillet

Novartis Pharmaceuticals Corporation (NPC), une filiale de Novartis AG aux Etats-Unis, accepte de régler les plaintes pour discrimination sexuelle liées à un recours collectif déposé pour le compte de femmes appartenant à sa force de vente en versant

Juillet

USD 152,5 millions aux membres éligibles du recours. NPC s'engage également à mettre en œuvre des programmes exhaustifs pour s'assurer que tous les membres de sa force de vente soient traités de manière équitable. La cour entérine ce règlement en novembre.

Août

Novartis conclut l'acquisition de la majorité de 77% d'Alcon, ajoutant ainsi une nouvelle plateforme de croissance dans l'ophtalmologie à son portefeuille leader axé sur la santé.

Août

Septembre

NPC accepte de passer un accord avec le gouvernement américain concernant les enquêtes civiles et pénales au sujet de *Trileptal* et de cinq autres produits. Dans le cadre de ce règlement, NPC accepte de plaider coupable d'un délit de violation de la loi et de payer des sanctions pénales et civiles totalisant USD 422,5 millions. En outre, NPC a conclu un «Corporate Integrity Agreement» aux termes duquel il devra mettre en place des mesures supplémentaires de conformité.

Septembre

Novartis vend à Warner Chilcott les droits d'*Enablex*, un traitement de la vessie hyperactive, aux Etats-Unis pour un montant d'USD 400 millions.

Octobre

Novartis cesse le développement de deux molécules expérimentales, albinterféron alfa-2b pour le traitement de l'hépatite C et *Mycograb* contre la candidose invasive, provoquant des charges d'environ USD 584 millions pour perte de valeur et autres.

Octobre

Novembre

Novartis met un terme au développement d'ASA404 contre le cancer du poumon non à petites cellules, entraînant une charge d'environ USD 120 millions pour perte de valeur sur un actif incorporel.

Novembre

Décembre

Novartis annonce vouloir investir USD 500 millions sur les cinq prochaines années dans le secteur de la santé en Russie. Cet investissement comprend la construction d'une nouvelle usine Novartis à Saint-Pétersbourg ainsi que des collaborations en matière de recherche et développement et des alliances avec des organismes de santé publique.

Décembre

2011

Janvier

Novartis annonce un accord pour acquérir Genoptix, Inc. par le biais d'une offre publique d'achat pour le prix d'USD 25.00 par action payé en espèces. Ce prix signifie que la valeur totale des actions se chiffre à USD 470 millions et valorise l'entreprise à USD 330 millions. Les services des laboratoires Genoptix s'inséreraient parfaitement dans la stratégie du portefeuille de l'unité Novartis Molecular Diagnostics. Ceux-là compléteraient en effet nos capacités internes qui visent à améliorer les résultats des soins de santé en promouvant des programmes de traitements individualisés.

Janvier

Décharge

Le présent document fait part de prévisions impliquant des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels matériellement différents des résultats futurs, des performances ou des réalisations annoncées ou impliquées dans de telles déclarations. Certains risques associés à ces déclarations sont résumés dans la version anglaise de ce texte, ainsi que dans le formulaire 20-F de Novartis AG, le plus récent formulaire soumis à la Securities and Exchange Commission (SEC) (autorité de régulation des marchés financiers des Etats-Unis). Le lecteur est invité à lire attentivement ces résumés.

Les noms de produits en italique sont des marques déposées que les sociétés du Groupe Novartis possèdent ou exploitent sous licence.